



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DE DÉFENSE NATIONALE

COLLOQUE DÉFENSE DU TRINÔME ACADÉMIQUE Académie de Grenoble / DRAAF AURA - 27e BIM - AR8 IHEDN 11e édition

Le renseignement d'intérêt militaire : connaître, anticiper, agir

Dans le cadre programmé des trois journées indépendantes [[accès direct à la plaquette du colloque Défense](#)], le Trinôme académique annonce la deuxième conférence du mardi 6 avril 2021 de 14 h à 16 heures :

Un exemple d'outil du renseignement d'intérêt militaire : les drones

- **Capitaine Alexandre MICHEL**, commandement du renseignement de l'armée de terre
- **Océane ZUBELDIA**, docteur en Histoire des Techniques et de l'Innovation (Université Sorbonne Paris), chercheur Drones, Innovation, et Industrie à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) département « Armement et économique de défense »

Animatrice : **Delphine DESCHAUX-DUTARD**, maître de conférences en sciences politiques, référente Enseignement de Défense et Sécurité Nationale de l'Université Grenoble Alpes

Contexte et enjeu de la problématique :

Les drones militaires sont des engins mobiles, terrestres, aériens ou navals, sans équipage embarqué. Ils sont pilotés à distance ou programmés, et équipés d'une ou plusieurs charges utiles : moyens d'observation, d'écoute ou armement. La fonction première des drones est de fournir une capacité de surveillance et de renseignement. Depuis moins d'une décennie, ils sont ainsi devenus indispensables. Le potentiel d'application des drones s'étend également aux zones d'affrontement et ils constituent un outil militaire de plus en plus régulièrement engagé sur certains théâtres d'opérations.

L'emploi de tels vecteurs par une démocratie telle que la France pose de nombreuses questions, tant sur le strict plan de la légalité que sur celui de la légitimité, en particulier pour le respect des libertés publiques, mais aussi dans le cas de l'utilisation d'armement. Il semble que le cadre éthique reste encore pour partie à définir et qu'une réflexion philosophique doit être conduite.

Pourquoi le drone est-il devenu un outil nécessaire voire essentiel au renseignement d'intérêt militaire ? Quelle est la stratégie française en termes de conception, d'équipement et d'utilisation ? Quelle réflexion philosophique et éthique spécifique à leur utilisation peut-on mener ?

Informations, plaquette, modalités et bulletins d'inscription : <https://enseignement-moral-civique-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/lenseignement-de-defense>

Rappel du cycle :

Conférence n°1 du 3 mars 2021 terminée

Cyberespace : quels enjeux pour le renseignement d'intérêt militaire ?

Conférence n°3 en présentiel et/ou à distance
le mercredi 5 mai 2021 de 13 h 30 à 16 h 30

**Le renseignement d'intérêt militaire :
comprendre, anticiper et agir**